



A8-00249
730605
Eco So His

Code épreuve : 268

Nombre de pages : 7

Session : 2021

Épreuve de : ESM

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Depuis les années 1980, la France a dû faire face à la destruction de 2 millions d'emplois industriels ce qui, à première vue, peut sembler fatal pour un pays industriel comme la France. Néanmoins, ce processus a permis au pays d'entrer dans une économie plus tertiaisée et d'enregistrer de nouveaux gains de productivité. Cette destruction apparaît alors ici comme source de création.

Au fil des siècles, la plupart des économies ont assisté à la destruction de certains mécanismes mais ont vu, en contrepartie, l'apparition de nouveaux processus. C'est donc Schumpeter qui analysera ce phénomène en parlant de "destruction créatrice". Mais une destruction étant l'opposé d'une création, ces deux termes semblent pour le moins être antinomiques. Il s'agit de savoir toutefois si "toute" destruction est nécessairement source de création ou si certains procédés sont à exclure de ce mécanisme. Dès lors, cette "destruction créatrice" aura connu son apogée durant la seconde moitié du XX^e siècle mais il semblerait cependant qu'elle soit aujourd'hui heurtée à des enjeux environnementaux. Il se pose alors la question de sa soutenabilité sur le long terme.

Par conséquent, destruction et création sont-ils corrélés positivement ou bien peuvent-elles être antinomiques? Est-il possible que certaines destructions ne trouvent pas de débouchés? Cette "destruction créatrice" a-t-elle des limites?

Il s'agit tout d'abord de montrer qu'une destruction s'accompagne régulièrement d'une création (I) avant de voir

que toutes les destructions ne rentrent pas dans ce mécanisme (II). Enfin nous analyserons sa soutenabilité dans le temps long et si il est possible de la réguler (III).

* * *

Tout d'abord, que nous apprend la théorie de cette "destruction créatrice"? Quels en ont été les débouchés?

Dans un premier temps, Schumpeter s'annonce comme le théoricien de ce nouveau mécanisme dans la première moitié du XX^e siècle. Il explique cette destruction créatrice par sa métaphore du bus : à chaque personne qui descend, de nouvelles personnes montent ce qui fait que le bus n'est jamais plein ni vide. Dans sa théorie, c'est l'entrepreneur-innovateur qui a un rôle essentiel au sein de ce processus. En effet, il considère que l'entrepreneur est celui qui innove, qui n'a pas peur du risque, qui apporte des idées nouvelles sur le marché. Ce processus s'inscrit alors dans une croissance quantitative. La destruction d'anciens mécanismes permet donc la création de nouveaux débouchés et ce, grâce à l'innovation. Ces innovations déboucheront par la suite sur de véritables grappes d'innovations. Dans Business Cycle (1939), Schumpeter énonce que ce mécanisme correspond à la phase A du cycle de Kondratieff et permet donc une expansion des activités et donc une croissance soutenue.

Néanmoins, cette théorie mise en oeuvre au XX^e siècle avait vu le jour quelques siècles auparavant lors des Révolutions Agricoles et Industrielles. En effet, ce que Schumpeter théorise au XX^e siècle est vérifié dans l'expérience du XVIII^e et du XIX^e siècles. Lors de la Révolution Industrielle en 1750, la destruction de nombreux emplois agricoles, grâce aux nouvelles machines créées dans le secteur industriel, a débouché sur la création d'une multitude d'emplois industriels. Ainsi, ce

mécanisme de destruction créatrice prend ses sources dès l'entrée de la "croissance économique moderne" (Kuznets). De plus, l'épisode des Trente Glorieuses à la fin du second conflit mondial est une période propice à ce phénomène. En effet, la destruction de certains emplois traditionnels a permis à de nouveaux emplois de voir le jour grâce à la hausse du progrès technique. De même, l'entrée dans le XXI^e siècle et dans une économie tertiaisée pour les pays développés a favorisé la création d'emplois dans le secteur des services tandis que de nombreux ont été supprimés au sein du secteur industriel. Ce mécanisme a notamment été enclenché par l'apparition des Nouvelles Technologies de l'information et de la communication.

Par conséquent, la théorie de Schumpeter semble dire vrai grâce à l'expérience des siècles passés. Mais outre la destruction et la création d'emplois, quels sont les véritables débouchés de ce mécanisme ? Cette "destruction créatrice" dispose de nombreux bienfaits tels que la création de valeur ajoutée pour une nation, l'apparition de nouveaux modes de consommation, de nouveaux modes de vie ou encore l'arrivée de nouveaux produits sur le marché. Cela favorise aussi la concurrence entre les entreprises ce qui engendre alors un surplus pour le consommateur (Marshall). Par ailleurs, la destruction d'anciennes machines permet la venue de machines plus productives ce qui augmente alors la productivité des travailleurs. Selon Panastie, la productivité d'un travailleur français est améliorée durant les Trente Glorieuses et le salaire du français le moins payé est multiplié par 3 entre 1965 et 1975 grâce aux nouveaux gains de productivité.

Ainsi, la destruction débouche généralement sur un processus de création bénéfique à la croissance des pays comme en témoigne l'histoire.

*

*

*

Mais toutes les destructions sont-elles vraiment créatrices ? Ne peuvent-elles pas être un frein à la croissance si ces dernières ne trouvent pas de débouchés ?

D'abord, toute destruction n'est pas forcément création. En effet, certaines destructions peuvent être irréversibles. C'est

par exemple le cas des ressources naturelles. Leur destruction pourrait être fatale puisque lorsque les ressources sont limitées, il n'est pas possible d'en créer de nouvelles. G. Akerlof parle donc de "tragédie des biens communs" car une fois détruit, ce processus est irréversible. Par ailleurs, les partisans de la soutenabilité forte considèrent que du capital naturel ne peut pas être remplacé par du capital humain, technologique ou autre. Ainsi, toutes les destructions ne sont pas nécessairement propices à une création. Les ressources naturelles apparaîtraient alors comme une première limite à cette destruction créatrice.

Ensuite, dans le cas où les destructions ne trouvent pas de débouchés, il serait possible que ces dernières deviennent un frein à la croissance économique. En ce qui concerne la destruction d'emploi, ce mécanisme peut être fatal pour une économie si aucun débouché n'est trouvé. Dans La machine et le chômage, A. Sauvy considère même que la destruction d'emplois industriels qui débouche sur une création d'emploi dans le tertiaire pourrait être fatale. En effet, lorsqu'un ouvrier voit son emploi industriel être supprimé, il n'a pas d'autre choix que de se rediriger vers le nouveau secteur (effet de déversement). Or, il est possible que ce dernier ne trouve aucun travail qui soit en accord avec ses compétences. Dès lors, les ouvriers qualifiés dans le secteur industriel ne seront pas assez qualifiés pour le secteur tertiaire ce qui peut déboucher sur du chômage. Ainsi, il semble que même si création et destruction se font au même rythme, ce processus peut rencontrer des problèmes. Et si la destruction est supérieure à la création alors il manquera des débouchés ce qui peut s'avérer dangereux pour une économie.

Enfin, cette destruction créatrice peut-elle déboucher sur une potentielle stagnation séculaire ? En effet, si ce mécanisme heurte la croissance économique, une stagnation séculaire pourrait bien voir le jour puisque plus aucune destruction ne déboucherait sur une création. Dans Is US Growth Over?, R. Gordon envisage l'entrée des économies dans la stagnation séculaire. Selon lui, toutes les innovations incrémentales ont déjà été découvertes ce qui freine le processus de création. Le progrès technique serait donc heurté et chaque destruction ne trouverait pas de

Code épreuve : 268

Nombre de pages : 7

Session : 2021

Épreuve de : ESH

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

création. Cette situation mènerait alors à une croissance faible, une demande atone et plus aucune avancée en matière de progrès technique. Un cercle vicieux serait donc mis en place et le processus de destruction créatrice ne serait plus valable dans l'abstrait car la création serait nettement inférieure à la destruction.

Par conséquent, toutes les destructions ne sont pas sources de création et certaines peuvent en venir à heurter la croissance. Cette destruction créatrice semble donc avoir des limites et la potentielle stagnation séculaire serait à craindre.

*

*

*

Qu'en est-il alors de sa soutenabilité sur le long terme ? Est-il possible d'intervenir dans ce processus ?

Tout d'abord, ce mécanisme semble aujourd'hui se heurter à des problèmes écologiques. Sa viabilité se retrouve largement remise en cause. En effet, la destruction des ressources naturelles limitées est fatale. Il s'agirait alors de favoriser la destruction d'activités polluantes et de favoriser la création de processus compatibles avec l'environnement. La crise actuelle du coronavirus pointe du doigt ce problème et l'héme où les plans de relance des gouvernements sont à destination des industries les plus émettrices de carbone. Ainsi un véritable Green New Deal doit être trouvé pour tourner cette destruction créatrice vers un aspect plus soutenable.

Ainsi, un renouvellement constant est-il toujours possible ? Sur le long terme, existe-t-il encore des choses à créer ? Si l'on reprend Gordon, la réponse est non. Cependant, de nouvelles

créations sont aujourd'hui possible dans les domaines de la nanotechnologie, de la robotique, dans les data... En effet, comme l'écrivait Gramsci "le monde change et nous devons changer avec". Il semble donc que les sociétés soient en constante évolution notamment avec la destruction de processus qui ne sont plus compatibles à une économie verte et avec la création d'emplois verts. Ainsi, mise à la crise actuelle et les avantages que cette dernière a eu sur l'environnement, les pays avancés sont prêts à œuvrer en faveur d'une transition écologique grâce à cette destruction créatrice. Aux États-Unis, J. Biden s'engage par exemple à créer de nouveaux emplois verts après avoir détruit ceux qui polluent le plus.

Finalement, est-il envisageable de réguler ce mécanisme ? Selon D. North, le rôle des institutions est donc indéniable sur le marché. Ainsi, l'État aurait un rôle central à tenir au sein de ce processus. Il est le seul pouvant favoriser la concurrence à travers cette destruction créatrice afin de stimuler les innovations ainsi que la création de nouveaux débouchés. Le modèle de "top down" et de "bottom up" peuvent être pris comme exemple. Par ailleurs, l'État peut donc protéger la création grâce à la distribution des brevets. Son rôle est aussi essentiel concernant les emplois : il doit être capable de pouvoir former la main d'œuvre lorsque l'ouvrier passe d'un secteur à un autre, il doit favoriser l'éducation afin de préparer la population aux emplois de demain, il doit investir dans les créations portées d'avenir... Ainsi, cette destruction créatrice peut être viable sur le long terme à condition de bien l'encadrer et de prendre en compte les enjeux actuels :

*

*

*

En somme, il s'agirait de savoir si toutes les destructions enclenchent un processus de création. Destruction et création nécessairement

ne semblent pas totalement contradictoires et peuvent même devenir complémentaires. Néanmoins, toutes les destructions ne sont pas créatrices notamment celles concernant les ressources naturelles finies. Il s'agit alors de nuancer cette destruction créatrice et de ne pas faire une généralité. Certes certaines destructions sont créatrices mais pas toutes. Il est donc certain que de nombreuses destructions ont favorisé la création de nouveaux mécanismes en accord avec l'air du temps. Toutefois, une potentielle stagnation séculaire vient remettre en question la soutenabilité sur le long terme de ce processus que seul l'Etat peut encadrer.

L'impact des activités humaines aujourd'hui sur l'environnement peut-il mener à une irréversibilité de la destruction qui ne serait donc pas en capacité de trouver de débouchés ?

